

CP - Inscription dans les écoles maternelles : mode d'emploi

La campagne d'inscription dans les écoles maternelles pour la rentrée scolaire 2025/2026 se déroulera du lundi 3 au lundi 31 mars 2025.

Les inscriptions en école maternelle (monolingue ou bilingue) concernent les enfants nés en 2022. Les parents peuvent réaliser l'inscription :

- **par mail à inscriptionmaternelle@colmar.fr**

L'inscription par mail se fait sans déplacement et sans contrainte horaire. Les parents doivent indiquer leurs coordonnées complètes (nom, adresse, numéro de téléphone), et transmettre une copie du livret de famille (page parents, enfant) ainsi qu'un justificatif de domicile. Le service éducation et jeunesse prendra alors directement contact avec les parents.

Les conseillers numériques de la Ville sont disponibles pour aider les parents dans leurs démarches.

- **à l'antenne Ouest de la Mairie (5 rue de Zurich) :**

Les parents peuvent se rendre à l'antenne Ouest de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sans rendez-vous, et munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour les demandes de dérogation, un formulaire est disponible sur le site Internet **colmar.fr/inscriptions-scolaires-mode-emploi**

Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le service éducation et jeunesse au **03 89 20 67 48**.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr